

**PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation
« LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue à la Place Bell le
15 septembre 2023, à laquelle sont présents :**

**Michel Demers, Geneviève Barrière, Lucas Haddad, Pierre Marchand, Carole
Imbeault et Ray Khalil, étant tous administrateurs de la corporation et formant
quorum des membres du conseil d'administration.**

Participent également à la réunion :

- **Marc DeBlois, Directeur général CCSL**
- **Valérie Lachapelle, Directrice des services administratifs CCSL**
- **Marie-France Lachance, Adjointe à la direction CCSL**
- **Eve-Marie Le Fort, avocate**

CA-2023-09-15/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET
APPUYÉE UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel
quel.

(Réf : 1.1)

CA-2023-09-15/002

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AOÛT
2023**

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET
APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la rencontre du conseil
d'administration tenue le 15 août 2023 avec les
modifications nécessaires aux membres présents.

(Réf : 3.1)


Président

CA-2023-09-15/003

**LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS
PERSONNELS**

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET
APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

De confirmer la direction générale dans le rôle de responsable de la protection des renseignements personnels pour la corporation, en vertu de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels en remplacement de Me Eve-Marie Le Fort nommée par résolution CA-2023-02-21/006.

(Réf : 3.2)

CA-2023-09-15/004

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

CONSIDÉRANT QUE la ville de Laval a été sélectionnée pour recevoir la 8^e édition des Jeux de la francophonie canadienne qui se tiendront à Laval en 2025 («JeuxFC»);

CONSIDÉRANT QUE la Cité a été sélectionnée pour organiser les Jeux ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval s'est engagée à assumer toutes pertes que pourrait subir la Cité en lien avec cette activité ;

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET
APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à signer seul les ententes avec la Fédération des jeux de la francophonie, la ville de Laval et autres tiers en lien avec la réalisation du mandat d'organisation des JeuxFC ainsi que toute documentation nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution ;

D'autoriser l'embauche du personnel additionnel nécessaire à la réalisation du mandat d'organisation des JeuxFC; et


Président

D'autoriser la Cité à attribuer des ressources financières, matérielles et humaines.

(Réf : 3.3)

CA-2023-09-15/005

CARTES DE CRÉDIT ET COMPTES DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a autorisé le changement d'institution financière vers la Caisse Desjardins Les Grands Boulevards de Laval (« Caisse») par la résolution CA-2023-08-15/003 ;

CONSIDÉRANT QUE la politique de gestion financière de la corporation prévoient la signature de deux personnes autorisées (administrateurs ou direction générale) pour les effets financiers ;

CONSIDÉRANT QUE cette politique prévoit qu'un de ces deux signataires soit le trésorier de la corporation à moins d'impossibilité ou d'urgence ;

CONSIDÉRANT QU'une carte de crédit doit être émise à chacune des personnes suivantes:

- Directeur général, Marc DeBlois, limite de 25 000\$,
- Directrice affaires administratives, Valérie Lachapelle, Directeur des opérations et du bâtiment, Ioan Rusu et Directrice des communications et partenariats, Stéphanie Leblond, chacune avec une limite de 10 000\$; et
- Coordonnateur des opérations et des services techniques, Éric Tremblay avec une limite de 2 500\$.

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'autoriser l'ouverture des comptes à la Caisse, tel que nécessaire au fonctionnement de la corporation, sujet à ce que toute transaction exige la signature de deux personnes autorisées, comme prévu aux règlements et politique de gestion financière de la corporation ;


Président

- D'autoriser le Directeur général, Marc DeBlois à signer seul la documentation nécessaire à l'ouverture de tous comptes de la corporation à la Caisse ;
- D'ajouter la Directrice des services administratifs, Valérie Lachapelle, à effectuer toutes les transactions à tous comptes de la corporation à la Caisse;
- D'autoriser la modification de la politique de gestion financière par l'ajout de la direction des services administratifs comme personnes autorisées à signer les effets financiers ;
- D'autoriser le Président du conseil d'administration, Michel Demers, sa Trésorière, Carole Imbeault, le Directeur général, Marc DeBlois ainsi que la Directrice des services administratifs, Valérie Lachapelle à agir comme signataires à tous comptes de la corporation à la Caisse ;
- De nommer le Directeur général, Marc DeBlois et la Directrice des services administratifs, Valérie Lachapelle, pour agir comme principaux administrateurs au système AccèsD ; et
- D'autoriser le Directeur général, Marc DeBlois à signer seul la documentation nécessaire à la demande d'émission des cartes de crédit de la corporation.

(Réf : 3.4)

CA-2023-09-15/006

HUIS CLOS

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE UNANIMEMENT RÉSOLU À 11H46:

Que la rencontre se poursuive à huis clos en présence des administrateurs seulement.

(Réf : 5.0)


Président

CA-2023-09-15/007

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET
APPUYÉE UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 12h03.

(Réf : 6.0)



Michel Demers, président
COPIE CONFORME
CA 15 septembre 2023